

Paris, le 20 avril 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE LA FHF ET LE GROUPE SNI POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS POUR LES PROFESSIONNELS HOSPITALIERS

Attractivité des métiers hospitaliers, qualité de vie... L'amélioration de l'accès aux logements est un des éléments qui contribue fortement à ces deux questions majeures qui concentrent aujourd'hui les préoccupations des employeurs hospitaliers. C'est pourquoi, la Fédération hospitalière de France (FHF) s'engage avec le groupe SNI, Filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des Dépôts et premier bailleur de France, afin de développer des logements sociaux ou intermédiaires accessibles à son personnel hospitalier. Une politique qui s'inscrit également en appui des efforts considérables réalisés par les établissements publics de santé ces dernières années pour moderniser la gestion de leur parc immobilier.

Grâce au partenariat signé aujourd'hui entre la FHF et le groupe SNI pour une durée de cinq ans, les professionnels des établissements adhérents à la FHF pourront avoir accès à une offre de logements plus large, dans des secteurs géographiques déterminés, et à des conditions de loyers compatibles avec leurs revenus.

« Sensible aux difficultés de logement rencontrées par les professionnels de nos établissements, nous nous engageons dans un partenariat fort et ambitieux afin de favoriser le développement d'un logement locatif intermédiaire tout en valorisant le patrimoine hospitalier public », explique Frédéric Valletoux, Président de la FHF.

Grâce à ce partenariat, les agents hospitaliers bénéficieront ainsi d'un droit d'accès privilégié aux informations sur le parc locatif intermédiaire et libre existant ou en construction du groupe SNI.

En parallèle, les hôpitaux ont la volonté de mettre à la disposition leurs terrains disponibles pour la construction de logements. Le groupe SNI pourra ainsi étudier avec chaque adhérent de la FHF, les possibilités de constructibilité, de valorisation de biens immobiliers détenus par les établissements adhérents intéressés et, le cas échéant, d'acquérir ou de prendre à bail, dans le respect des règles légales et réglementaires applicables à l'opération, les fonciers destinés à la réalisation de logements sociaux ou intermédiaires.

« La signature de cet accord est une première étape importante dans cette nouvelle offre immobilière et pose le cadre propice à la discussion avec les établissements hospitaliers adhérents de la FHF. », souligne André Yché, Président du Directoire du groupe SNI. *« Il s'agit de répondre aux besoins en logements des fonctionnaires du secteur hospitalier y compris les jeunes cadres et jeunes médecins. »*

Ce partenariat inédit et ambitieux signe la volonté de la FHF, fédération qui représente la totalité des établissements publics de santé, d'agir concrètement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs personnels, dont la mobilisation sans faille n'est plus à démontrer.

Le groupe SNI, premier bailleur de France avec près de 348 000 logements gérés répartis sur tout le territoire, offre une réponse performante aux besoins en logement de l'État, des collectivités et des grands établissements publics. Le groupe SNI participe en outre activement à l'effort de construction tant pour les logements sociaux que pour les logements intermédiaires avec un objectif de construction de 70 000 logements d'ici 2020.

Contacts presse :

PRPA : Catherine GROS : 01 46 99 69 60 - catherine.gros@prpa.fr

Anne PEZET : 06 87 59 03 88 - anne.pezet@prpa.fr

FHF : Camille TROCHERIE : 01 44 06 85 21 - c.trocherie@fhf.fr

SNI : Julie ARNAUD : 01 55 03 32 82 - jarnaud@groupe-sni.fr